

III. ACTIVITÉS FUTURES

1. SOUS-COMITÉ PRÉPARATOIRE ET GÉNÉRAL

La priorité de l'heure est d'intensifier l'excellente coopération qui existe au niveau bilatéral comme au niveau multilatéral. On s'efforcera d'abord de trouver un mécanisme permettant de financer plus efficacement les travaux communs de recherche dans les secteurs où les deux parties ont quelque chose à offrir. Toutes les possibilités offertes pourront être explorées grâce aux échanges de vues touchant d'une part la stratégie communautaire de coopération avec les pays tiers en matière de sciences et de technologie et d'autre part l'accès des chercheurs européens, y compris les universités et les industries, aux programmes canadiens de R&D, notamment aux centres d'excellence. La négociation d'un accord en matière de sciences et de technologie devrait porter sur les secteurs où il y a complémentarité et intérêt commun et où la coopération est déjà en bonne voie. Il pourra également s'agir de secteurs offrant un potentiel intéressant, par exemple l'environnement, la technologie de l'information et les télécommunications, la biotechnologie, l'énergie, les matériaux d'avant-garde et la technologie marine.

Les activités communes devraient également mettre l'accent sur la valorisation des ressources humaines et sur le partage des équipements d'envergure. On devrait également songer à une coopération sur le plan de l'enseignement, ce qui permettrait de rapprocher les universités. On pourrait d'abord envisager un modeste programme d'échange de scientifiques, auquel s'ajouterait un échange plus intense entre universités grâce à des programmes comme COMETT ou ERASMUS. Il faudrait repérer, au niveau ministériel et sans plus attendre, les possibilités d'une coopération bilatérale plus étroite dans les sciences et la technologie entre le Canada et la CE, puis définir les mécanismes d'application de cette coopération.

Il faudrait encourager davantage les entreprises et universités canadiennes à participer aux colloques, missions et autres manifestations organisées en Europe, afin d'être bien au fait de l'actualité. Le programme "Horizon le monde" a pour objet de favoriser le recours à ces moyens d'action.

Finalement, le Canada et la CE devraient travailler de concert et se joindre ensemble aux travaux entrepris pour aider les pays de l'Europe de l'Est à mettre au point des technologies plus efficaces et plus propres.